

VOVRAY-EN-BORNES/LE SAPPEY

Unanimité des municipalités pour le futur groupe scolaire

Jeudi soir, Pierre Gal, maire du Sappey, Xavier Brand, maire de Vovray et les élus des deux communes se sont réunis à la mairie de Vovray afin de visionner les plans du futur groupe scolaire et équipements périscolaires qui seront construits à Vovray. La construction de ce nouveau groupe scolaire de quatre classes pourra à terme accueillir les classes maternelles et élémentaires des deux communes.

Michel Desvallées, architecte mandataire, et Isabelle Dupuis-Bailly ont présenté le projet très détaillé sur un écran. Les élus se sont surtout intéressés à la fonctionnalité du bâtiment et les modifications qu'ils ont préconisées sont mineures, comme l'élargissement de la porte d'accès

pour les livraisons qui avait été conservée mais jugée trop petite. Par ailleurs, on ne saurait aujourd'hui concevoir un établissement scolaire sans informatique. Pour Michel Desvallées, « il y a quelques années, les salles informatiques étaient préconisées, il semble que cela soit passé de mode et je suggère un maximum de prises informatiques dans les classes », solution qui a fait l'unanimité des élus.

Deux bonnes nouvelles

Les deux communes vont acquérir un peu moins de 10 000 m² de terrain autour du futur bâtiment. Xavier Brand a confirmé que les négociations avec les propriétaires étaient en bonne voie. Cette acquisition permettra d'avoir les cou-

dées franches en cas d'agrandissement futur... Enfin, la salle des fêtes, qui fera partie du concept, ne nécessite pas un désamiantage et pour Xavier Brand, « c'est une bonne nouvelle quand on connaît le coût d'une telle opération... ».

Le permis de construire sera déposé dans les jours à venir. Ce groupe scolaire, qui implique la Communauté de communes du Pays de Cruseilles ainsi que les communes du Sappey et de Vovray, reviendra à 2 400 000 €, hors acquisitions foncières.

Il est à souligner la parfaite entente entre les deux conseils municipaux qui ont su depuis longtemps faire des choix collectifs faisant fi de l'esprit de clocher dans l'intérêt général.

M.S.



Les architectes Michel Desvallées et Isabelle Dupuis-Bailly ont présenté le projet aux élus. Photo Le DLM S